

4. Que soit complétée, le plus tôt possible, l'installation du nouveau système d'éclairage commencée l'an dernier.

5. Qu'il soit procédé à la reclassification du personnel de la bibliothèque par la Commission du Service civil, et que soient retenus à titre temporaire, les services d'un catalogueur expérimenté et d'un dactylo-classeur spécialisé, en vue d'entreprendre le nouveau cataloguement partiel des livres de la bibliothèque selon les méthodes de la bibliothèque du Congrès, et que soit engagé un apprenti qui se formera auprès des relieurs expérimentés actuels.

Le rapport du Comité a été adopté par le Sénat le 30 mai, et par la Chambre des communes, le 19 juin 1946.

D'après les renseignements fournis par le ministère des Travaux publics, on doit terminer bientôt l'installation du nouveau système d'éclairage fluorescent et du système à l'eau chaude qui doit remplacer le chauffage à vapeur et l'on commencera aussi à repeindre l'intérieur de la bibliothèque.

Les bibliothécaires se sont vainement évertués à obtenir plus d'espace afin d'être en mesure non seulement de parer à l'encombrement actuel, mais aussi de loger les milliers de volumes qui s'accumulent chaque année sur les rayons de la bibliothèque. Toute la place étant littéralement envahie par les livres, le personnel ne dispose pratiquement d'aucun endroit où travailler, si ce n'est les alcôves et les bureaux réservés d'ordinaire aux membres des deux Chambres du Parlement.

On s'est abonné aux éditions microfilmiques d'une douzaine des principaux journaux, et l'on a ordonné l'achat d'une machine à lire les microfilms, espérant, par là, sauver de l'espace pour l'avenir.

Nous avons eu la chance d'accroître notre personnel temporaire d'un catalogueur expérimenté et d'un dactylo-classeur spécialisé, et l'on procède actuellement à un nouveau cataloguement des livres selon les méthodes de la bibliothèque du Congrès.

La Commission du Service civil opère en ce moment certains changements dans la classification du personnel.

Respectueusement soumis,

FELIX DESROCHERS,

F. A. HARDY,

Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 30 janvier 1947.

M. Mackenzie King, membre du conseil privé du roi, dépose sur la Table,— Copies d'arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la loi des remaniements et transfert de fonctions dans le service public, chapitre 165, S.R.C., 1927, comme suit:

Arrêté en conseil, C.P. 123, approuvé le 9 janvier, 1947: transférant les pouvoirs, responsabilités et fonctions relativement à l'administration de l'Office du film sous l'empire de la loi de l'Office national du film, 1939, de l'honorable Brooke Claxton à l'honorable J. J. McCann.

Arrêté en conseil C. P. 134, approuvé le 14 janvier, 1947: transférant la division des secours de guerre et la division de l'aide volontaire en temps de guerre du ministère des services nationaux en temps de guerre au ministère de la santé nationale et du bien-être social.

Arrêté en conseil C. P. 211, approuvé le 21 janvier, 1947: transférant le travail relatif à la publicité faite pour les parcs nationaux du ministère des Mines et Ressources à la Commission des Expositions du ministère du Commerce.